



## « Un monde judiciaire augmenté par l'intelligence artificielle ? »

---

**COUR DE CASSATION**  
**SALLE DES CRIEES DU PALAIS DE JUSTICE**  
**4 Boulevard du Palais, PARIS 1er**  
**25 juin 2019 de 9h à 12h**

8h30 Accueil du public

---

**1ère table ronde**

**« L'IA, nouvel acteur judiciaire ? »**

modérateur : *Thomas Cassuto*

Grand témoin, **Maître Nathalie NAVON-SOUSSAN**, Avocate au Barreau de Paris, membre du CA d'AVOCAP 2.2 : « L'utilisation d'outils prédictifs, expériences et perspectives judiciaires »,

**Michel MORVAN**, Président de Cosmo Tech et de l'Institut de recherche technologique System X, Ancien Professeur d'informatique à l'ENS Lyon, « l'intelligence augmentée dans la sphère juridique, rêve ou réalité ? »

**Yannick MENECEUR**, Magistrat détaché au Conseil de l'Europe, conseiller en transformation numérique et en intelligence artificielle : « la charte éthique du conseil de l'Europe, modélisation d'une utilisation raisonnée de l'IA dans la sphère judiciaire »,

**Soraya AMRANI MEKKI**, Université Paris-Ouest, « l'intelligence artificielle, un mode alternatif de règlement des conflits ? »,

**Adrien BASDEVANT**, Avocat, auteur de « L'Empire des données », la justice réduite à une donnée binaire ?

---

**2ème table ronde**

**« Vers une justice automatisée ? »**

modérateur : *Harold Epineuse*

Perspectives estoniennes : grand témoin (Ministère de la justice estonien), Intervenant à confirmer,

**Fabien TARISSAN**, Chargé de Recherches CNRS Professeur attaché à l'ENS, Paris-Saclay pour le thème "le jugement est-il modélisable?"

**Christiane FERAL-SCHUL**, Avocate, Présidente du conseil national des Barreaux, débat contradictoire et procès équitable sont-ils compatibles avec l'IA ?

**Christophe REGNARD**, Magistrat, Président d'honneur de l'Union internationale des Magistrats : justice et IA sont-ils compatibles ?

---

**Conclusion** : **Paul NEMITZ**, Principal Advisor, Direction Générale Justice, Commission européenne